Corrigé – Brevet 2023 – histoire-géographie-EMC – Antilles, Guyane

Analyser et comprendre des documents en histoire, Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères géographiques, Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique

Corrigé détaillé rédigé par Benjamin, professeur particulier – benprofparticulier.fr

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents en histoire *(20 pts)*

Documents : extrait du discours de Léon Blum, président du Conseil, devant la Chambre des députés le 6 juin 1936 (document 1) ; affiche de René Vincent réalisée en 1936 pour l'association Ordre et bon sens (document 2).

1/ Dans son discours, Léon Blum annonce plusieurs projets de loi. Parmi les mesures souhaitées par le Front populaire figurent « La semaine de quarante heures » et « Les congés payés ». Il annonce aussi « Les contrats collectifs », c'est-à-dire des accords entre syndicats et patrons pour fixer les conditions de travail et les salaires, ainsi qu'« Un plan de grands travaux ».

2/ Ces réformes ont d'abord un but **économique** : il s'agit de trouver « les remèdes de la crise » qui accable la France, de « ranimer l'économie française » et de « résorber le chômage », c'est-à-dire de le faire disparaître. Elles ont aussi un but **social** : « fournir un peu de bien-être et de sécurité à tous ceux qui créent, par leur travail, la véritable richesse », donc améliorer la vie des travailleurs.

3/ René Vincent a réalisé cette affiche pour **Ordre et bon sens**, une association proche du patronat et opposée à la réduction du temps de travail. L'affiche s'adresse en réalité aux ouvriers, désignés sur l'affiche comme « le travailleur français », qu'elle cherche à détourner du projet de loi.

4/ L'affiche n'est **pas favorable** aux projets de loi du Front populaire : elle s'attaque à l'une de ses mesures phares, « la semaine de quarante heures » annoncée par Léon Blum dans le document 1. Le texte affirme que la semaine de 40 heures « signifie : prix de revient excessifs, vie plus chère » et, en énormes lettres noires, « misère ». L'image renforce ce message : trois visages menaçants, peints en rouge, se cachent derrière un écusson noir portant l'inscription « Semaine de 40 heures », comme si la réforme n'était qu'un masque. La couleur rouge et la question finale, « une fois de plus trompé par l'Internationale le travailleur français se laissera-t-il prendre au mirage ? », désignent les communistes et les socialistes, accusés de tromper les ouvriers. L'affiche présente donc la réforme comme un piège qui ruinera l'économie, ce qui correspond au point de vue du patronat.

5/ Au début des années 1930, la France est touchée par la **crise économique** née du krach de Wall Street (octobre 1929) : la production recule, les prix agricoles s'effondrent et le chômage augmente, ce que Léon Blum appelle « la crise qui l'accable ». La crise est aussi **politique** : le 6 février 1934, des ligues d'extrême droite manifestent violemment à Paris contre la République. Pour défendre la démocratie, les partis de gauche (radicaux, socialistes de la SFIO et communistes) s'unissent dans le **Front populaire**, qui gagne les élections législatives du printemps 1936 ; Léon Blum devient président du Conseil en juin 1936, au moment où une vague de grèves avec occupations d'usines paralyse le pays.

Les réformes répondent directement à la crise. Les **accords Matignon** (7-8 juin 1936) entre patronat et syndicats accordent des hausses de salaires, reconnaissent les conventions collectives et les délégués du personnel. Les lois de juin 1936 instaurent **deux semaines de congés payés** et la **semaine de 40 heures**. En réduisant le temps de travail, le gouvernement veut partager le travail et « résorber le chômage » ; en augmentant les salaires, il veut relancer la consommation et donc la production, pour « ranimer l'économie française ». Le « plan de grands travaux » doit aussi créer des emplois. Enfin, ces mesures apportent aux ouvriers « un peu de bien-être et de sécurité » : les congés payés permettent à beaucoup de partir en vacances pour la première fois.

Ces réformes rencontrent cependant l'hostilité du patronat, comme le montre l'affiche d'Ordre et bon sens, et leurs résultats économiques restent limités : la hausse des prix réduit vite les gains de salaire. Le gouvernement Blum tombe en juin 1937, mais les grandes conquêtes sociales de 1936 restent.

> 💡 **Astuce.** Pour une question « favorable ou non ? » sur une affiche, commence par ta réponse (oui / non), puis justifie par le **texte** de l'affiche (cité), par l'**image** (couleurs, personnages, symboles) et par l'**auteur** (ici une association proche du patronat).

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères géographiques *(20 pts)*

1. Développement construit (14 points)

Exemple choisi : l'aire urbaine de Lyon. Plan : I. Une aire urbaine organisée en auréoles autour d'une ville-centre ; II. Des dynamiques : étalement urbain, mobilités et renouvellement de la ville-centre.

> Aujourd'hui, plus de huit Français sur dix vivent dans une aire urbaine, c'est-à-dire un ensemble formé par une ville-centre, sa banlieue et une couronne périurbaine dont une grande partie des actifs vient travailler dans l'agglomération. Comment une aire urbaine est-elle organisée et comment évolue-t-elle ? Prenons l'exemple de Lyon, deuxième aire urbaine de France avec plus de deux millions d'habitants.
>
> L'aire urbaine de Lyon est organisée en **auréoles**. Au cœur, la **ville-centre** concentre les fonctions de commandement : le centre historique (Vieux-Lyon, Presqu'île), inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, les commerces, les universités et le quartier d'affaires de la **Part-Dieu**, avec ses tours et sa grande gare TGV. Autour s'étend la **banlieue**, où se mêlent grands ensembles, zones industrielles et zones commerciales, comme à Vénissieux ou Vaulx-en-Velin. Plus loin, la **couronne périurbaine** gagne les campagnes de l'Ain, de l'Isère et des monts du Lyonnais : on y trouve surtout des lotissements de maisons individuelles.
>
> Cette aire urbaine est en pleine **dynamique**. D'abord, elle s'étale : de nombreuses familles quittent le centre, où les logements sont chers, pour s'installer dans le périurbain, ce qui consomme des terres agricoles. Ensuite, cet étalement multiplie les **mobilités pendulaires** entre domicile et travail : les autoroutes et le tunnel de Fourvière sont souvent saturés. Pour y répondre, les acteurs publics développent les transports en commun (quatre lignes de métro, tramways, trains régionaux). Enfin, la ville-centre se **renouvelle** : l'ancien quartier industriel et portuaire de la Confluence est devenu un écoquartier avec logements, bureaux, centre commercial et musée des Confluences. Depuis 2015, la Métropole de Lyon coordonne ces aménagements. Mais ces évolutions renforcent aussi les inégalités entre quartiers aisés et quartiers populaires.
>
> Ainsi, l'aire urbaine de Lyon est organisée autour d'une ville-centre puissante et ne cesse de s'étendre. Le défi est aujourd'hui de limiter l'étalement urbain et de construire une ville plus durable, mieux reliée et plus solidaire.

Schéma possible (facultatif) : trois cercles emboîtés, du centre vers l'extérieur : ville-centre (couleur foncée, avec un symbole pour le quartier d'affaires), banlieue (couleur moyenne), couronne périurbaine (couleur claire) ; des flèches vers l'extérieur pour l'étalement urbain ; des doubles flèches entre couronne et centre pour les mobilités pendulaires ; un titre et une légende organisée (organisation / dynamiques).

> ⚠ **Piège.** Le sujet demande l'**organisation** (les auréoles) **et** les **dynamiques** (étalement, mobilités, réaménagements). Une copie qui décrit seulement les auréoles perd la moitié des points. Choisis l'aire urbaine étudiée en classe (Fort-de-France, Pointe-à-Pitre, Cayenne ou une grande ville de métropole) et donne des noms précis de quartiers.

2. Comprendre et pratiquer un autre langage ; utiliser des repères (6 points) — sur l'annexe :

- **1. Deux fleuves** (repasser le trait en bleu et écrire le nom le long du cours d'eau) : la **Seine**, qui traverse Paris (le gros point) et se jette dans la Manche ; la **Loire**, le long fleuve qui dessine une grande courbe au centre du pays et se jette dans l'océan Atlantique à Nantes (point à l'embouchure). Autres réponses justes : la **Garonne**, qui passe par Toulouse et Bordeaux, dans le Sud-Ouest ; le **Rhône**, qui passe par Lyon et se jette dans la Méditerranée ; le **Rhin**, qui forme une partie de la frontière avec l'Allemagne, à Strasbourg.
- **2. Deux États membres de l'Union européenne frontaliers de la France** (colorier le pays ou écrire son nom dans l'espace correspondant) : par exemple l'**Espagne**, au sud, de l'autre côté des Pyrénées, et l'**Italie**, au sud-est, le long des Alpes ; autres réponses justes : la **Belgique** et le **Luxembourg** au nord-est, l'**Allemagne** à l'est.
- **3.** La lettre A correspond à la **mer Méditerranée**.
- **4.** La lettre B correspond à l'**océan Atlantique**.

> ⚠ **Piège.** La **Suisse**, **Andorre** et **Monaco** sont frontaliers de la France mais **ne sont pas membres** de l'Union européenne : ils ne rapportent aucun point à la question 2.

Exercice 3 – Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique *(10 pts)*

1. Le collège Les Fontaines à Bellevigne-en-Layon a mis en place une **Classe Défense**, « un dispositif mis en œuvre en partenariat avec l'Armée ». Elle repose sur une convention de partenariat entre le collège et la délégation militaire départementale du Maine-et-Loire (DMD 49).

2. Le document fixe deux objectifs : « faire connaître aux élèves les acteurs et les enjeux de la défense » et « favoriser le lien entre l'Armée et la Nation ». Le projet veut aussi permettre aux jeunes « d'élargir leur horizon et de s'intéresser à un milieu professionnel peu connu », et il « contribue à l'égalité des chances ».

3. Cette affiche du ministère des Armées sert à **recruter des réservistes** pour la Marine nationale : le slogan dit « Devenez réserviste dans la Marine nationale » et invite à mettre « une partie de votre temps au service de la Nation ». L'image, qui superpose au profil d'un jeune homme un marin portant le bonnet à pompon rouge et des scènes de navires et de sous-marin, présente l'engagement comme une aventure valorisante. Il s'agit de donner envie à des civils de consacrer une partie de leur temps à la défense du pays, en plus de leurs études ou de leur métier.

4. L'affiche s'adresse aux **jeunes Français**, filles et garçons, âgés d'**au moins 17 ans**, qui ont satisfait aux obligations du service national, c'est-à-dire qui ont suivi la **Journée défense et citoyenneté** (JDC). Elle vise des civils (lycéens, étudiants, salariés) prêts à donner une partie de leur temps.

5. *Exemple de texte :*

> Tu me dis que les jeunes ne peuvent rien faire pour leur pays avant d'être adultes. Je ne suis pas d'accord : il existe beaucoup de façons de s'engager pour l'intérêt collectif, c'est-à-dire pour le bien de tous, et pas seulement pour soi.
>
> On peut d'abord s'engager pour la **défense**. Dès le collège, certains établissements ouvrent des classes défense, comme celle du collège Les Fontaines, pour découvrir les métiers de la défense, participer aux cérémonies commémoratives et faire un travail de mémoire. Tout jeune Français participe aussi à la Journée défense et citoyenneté. Dès 17 ans, on peut devenir réserviste, par exemple dans la Marine nationale : on garde ses études ou son métier et on donne quelques jours par an pour protéger le pays. Dans les outre-mer, le service militaire adapté forme aussi des jeunes à un métier.
>
> On peut aussi s'engager dans la **vie civile**. Les jeunes sapeurs-pompiers apprennent les gestes qui sauvent et peuvent devenir pompiers volontaires. Le service civique permet, entre 16 et 25 ans, de mener une mission utile dans une association ou un service public (aide aux personnes âgées, environnement, sport). Le bénévolat dans une association de solidarité ou de protection de la nature est accessible à tous.

> Enfin, on s'engage déjà au **collège** : en étant délégué de classe ou éco-délégué, en siégeant au conseil de la vie collégienne ou au conseil municipal des jeunes. Et à 18 ans, voter est aussi une manière de participer à la vie démocratique.
>
> S'engager, c'est faire vivre les valeurs de la République, en particulier la fraternité et la solidarité, et montrer que la défense du pays et de la démocratie est l'affaire de tous les citoyens. Alors, qu'est-ce qui te tenterait ?

> 💡 **Astuce.** Pour la question 5, utilise **les deux documents** (classe défense, réserve) **et** au moins deux engagements tirés du cours (JDC, service civique, jeunes sapeurs-pompiers, délégué de classe…). Respecte la forme : tu t'adresses à un(e) ami(e), sans nom ni signature.

Conseils pour le jour J

Ce sujet est très classique : Front populaire, aire urbaine, repères de la France et engagement des jeunes. Garde environ 45 minutes pour l'exercice 1, 45 minutes pour l'exercice 2 et 25 minutes pour l'EMC, puis quelques minutes de relecture. Ne bâcle pas l'annexe : les six points de la carte sont les plus faciles de l'épreuve, et elle doit être glissée dans ta copie.

Dans l'exercice 1, les questions 1 à 3 demandent des relevés courts : cite le document entre guillemets. La question 5 rapporte le plus : un vrai paragraphe qui relie la crise (économique et politique) aux réformes, avec des dates (6 février 1934, printemps 1936, accords Matignon) et des chiffres (40 heures, deux semaines de congés payés).

Pour le développement construit, fais un brouillon rapide : introduction avec définition et problématique, une partie sur l'organisation, une partie sur les dynamiques, conclusion. Des noms de quartiers et de communes précis font toute la différence avec une copie générale.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).